

La feuille de Chou Vert

Le journal de la locale ECOLO de Chastre

Edito : avec ECOLO, 5 raisons de voir plus loin...

Que ce soit à Chastre, en Brabant Wallon, à la région wallonne ou à l'Europe, au moins 5 principes guident l'action politique d'ECOLO:

- une gestion harmonieuse de l'environnement ;
- la mobilité douce et sûre pour chacun ;
- la solidarité avec tous et entre les générations ;
- une réelle démocratie participative (et pas une pseudo-concertation) ;
- la justice sociale, sans logique participative.

En campagne électorale, les partis traditionnels vous présentent évidemment une longue liste de promesses, et vous en garantissent, la main sur le cœur, la réalisation dans l'immédiat.

Il est clair qu'en politique, il y a deux options: proposer le "tout, tout de suite" - au risque d'hypothéquer notre proche futur et celui de nos enfants - ou bien le "voir plus loin", qui, sans évidemment oublier les nécessités de l'heure, prend plus de temps mais est aussi plus durable...

Les ECOLO font du long terme le centre de leur conception de la vie sociale, économique et environnementale... Et c'est pour cela que je suis militante et candidate ECOLO !

ECOLO vous dit qu'avant de prendre une décision qui engage toute la société pour très longtemps, il faut peser toutes les conséquences pour l'emploi, pour la qualité de la vie de toutes et tous et pour la préservation de notre terre..

Pour que l'emploi et la création de richesse se fasse au bénéfice de tous, sur le long terme et pas en sacrifiant le futur... le 13 juin, merci de voter pour ECOLO, liste n°5.

Hélène Ryckmans,
Habitante de Chastre
Conseillère provinciale
4^{ème} candidate effective
à la Région wallonne

Nos candidat-e-s aux élections régionales



Effectif-e-s
1E. Marcel Cheron
2E. Frédérique Maritz
3E. Daniel Burtoin
4E. Hélène Ryckmans
5E. Erik Tadin
6E. Agnès Namouri
7E. Xavier Beutach
8E. Alexandrine Buez

Suppléant-e-s
1S. Alain Trunart
2S. Lisa Jamar
3S. Thierry Meunier
4S. Thérèse Sney
5S. Armand Bamez
6S. Natacha Bahir
7S. Nadia Salpètier
8S. Jean-Luc Roland

L'argent d'abord, la santé après

Lors d'une conférence de presse, le comité des riverains, un expert, un membre du Pouvoir Organisateur de l'école (située à 50 m du site de l'antenne) et notre bourgmestre ont redit leur opposition à la mise en place du relais GSM dans le clocher de l'église de Cortil.

L'importante mobilisation des voisins, des parents, des politiques (dont de nombreux ECOLO venus discrètement appuyer par leur présence les revendications exprimées) démontre que l'inquiétude par rapport à ces ondes dites pulsées reste vive parmi la population.

Si les recours légaux, hélas très limités, semblent épuisés, il reste à l'Archevêché la possibilité de faire casser le contrat que la Fabrique d'Eglise a passé **en douce** avec Belgacom Mobil (Proximus®) et par laquelle elle

prend le risque de "louer la santé" des riverains, des enfants et des enseignants qui fréquentent l'école voisine pour entre 4000 et 5000 Euros/an. Or, s'il y a bien quelque chose qui n'a pas de prix... et qui doit rester inaliénable, c'est le droit la santé !

ECOLO-Chastre soutient le comité de quartier dans toutes ses revendications. Le principe de précaution doit être d'application tant que l'absence de nocivité des antennes relais GSM n'est pas établie, cessons d'en installer et d'en exploiter à proximité de lieux de vie.

Notons enfin que nous trouvons l'opérateur Proximus particulièrement arrogant lorsqu'il vante la capacité de son réseau à atteindre votre GSM (et donc vous) jusqu'au cœur de votre habitation !

Michel Geerts

Les priorités d'ECOLO :

- garantir une mobilité douce et avec moins de stress. Plus de bus, de chemins piétons et cyclables et plus de rail ;
- soutenir les PME pour générer de l'emploi. Contrairement aux vœux pieux du MR et du PS, le chômage a augmenté de 15 % en 1 an en Brabant wallon (contre 8,75 % seulement en Région wallonne) !
- préserver la qualité de notre environnement. Economie et environnement peuvent et doivent cohabiter dans un équilibre durable. Ce n'est pas l'économie ou l'environnement... c'est l'un ET l'autre ;
- améliorer l'accès aux logements sociaux dans notre Brabant wallon ;
- continuer à investir dans l'enseignement pour diminuer le nombre d'échecs scolaires.



1^{ère} suppléante

Thérèse SNOY, Braine-l'Alleud

Thérèse Snoy habite le village de Bois-Seigneur-Isaac (Braine-l'Alleud) et s'est investie depuis longtemps dans la militance pour l'environnement et un aménagement du territoire qui valorise nos centres-villes et préserve nos paysages ruraux. Ancienne Secrétaire générale d'Inter-Environnement Wallonie, elle est conseillère sur les questions « environnement et santé » auprès du Parti Ecolo et du Ministre Detienne (Région wallonne). Elle est également candidate à la première suppléance sur la liste Europe. Mots-clés de son engagement : prévention, précaution, respect du patrimoine commun, solidarité entre les générations !

2^{ème} suppléant

Marc Hordies, Ittre (Virginal)

Licencié en communications sociales, Secrétaire fédéral Ecolo 2002-2003,

Député wallon/Sénateur 1999-2002

Travailleur socio-culturel et militant syndical -1991

Travailleur indépendant 1991-1999

Pour la défense des activités économiques et sociales de proximité, un statut social européen des travailleurs des transports, le développement des voies navigables, une nouvelle politique de co-développement avec les pays d'émigration.



6^{ème} suppléant

MARC ABRAMOWICZ, Ittre

Psychologue, psychothérapeute, formateur et intervenant dans les institutions du secteur non-marchand.

Candidat d'ouverture aux multiples engagements pour la cause de la paix, la démocratisation de l'enseignement, l'émancipation des femmes et des jeunes.

Membre de l'Union progressiste des Juifs de Belgique, son combat actuel : pour une paix juste au Proche-Orient



Faites le pari de réduire vos émissions...

Inter Environnement Wallonie invite chacun d'entre nous à tester notre manière de nous déplacer quotidiennement... La méthode permet d'évaluer l'impact de nos choix en matière de déplacements sur l'environnement. Selon le mode de déplacement utilisé, nous consommons plus ou moins (ou même rien du tout parfois !) d'énergie non renouvelable, en produisant plus ou moins de kg de CO₂ au km parcouru (ou aucune émission dans certains cas).

Le protocole de Kyoto prévoit, pour la Belgique, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 7,5%. Le pari dont il est ici question est le suivant : parier qu'il nous est possible de réduire nos émissions de CO₂ de 7,5% !

Pour info, savez-vous que :

- faire 3 km à vélo plutôt qu'en voiture, c'est éviter d'émettre 1 kg de CO₂ dans l'atmosphère...
- la climatisation dans une voiture augmente les émissions de CO₂ de 3 kg/100 km ;
- la combustion d'un litre de diesel émet 2,68 kg de CO₂ dans l'atmosphère.

Le CO₂ (dioxyde de carbone) est le principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique. Pour stabiliser la concentration de CO₂ actuelle, nos émissions doivent être réduites de 60 à 80%. Alors, avant de vous déplacer, pensez à notre terre qui se réchauffe, aux ressources qui s'épuisent, au climat qui change et qui se dégingue !

Faites vos comptes, faites vos jeux ! Le pari est ouvert.

Il s'agit de comparer vos émissions en CO₂ d'une semaine type avec celles d'une semaine où vous faites un effort : l'un ou l'autre déplacement à vélo et du covoiturage par exemple.

Un exemple pratique : aller chercher mes pains à vélo, faire du covoiturage pour aller à une réunion cela m'a permis en une semaine de diminuer mes émissions de 4,57 Kg CO₂, soit un gain de 50 %.

Plus d'infos sur « Le Pari » à Inter Environnement Wallonie au 081/255.258 ou sur www.iewonline.be

Daniel Ryckmans

Contactez ECOLO Chastre ?

Conseillers communaux :

Daniel Ryckmans (010/65.97.05)

Sophie Smolders (0479/28.27.84)

Conseillère CPAS : Valérie Delporte (071/87.53.20)

Représentant à l'ALE : Michel Geerts (010/65.60.55)

St-Géry : Pierre Philippot (071/87.53.20)

Blanmont : Thierry Bivort (010/65.92.99)

Villeroux : Sophie Smolders (010/65.01.76)

Chastre : Marie-Agnès Gilot (010/65.97.05)

Cortil : Hélène Ryckmans (081/61.34.58)

Brève : qui a entendu parler du PASH ?

Ces derniers mois, deux avis communaux importants concernant l'égouttage ont été émis par la commune. Sans doute, comme la plupart de nos concitoyens, n'y avez-vous pas prêté grande attention.

L'égouttage est cependant la priorité politique affichée de nos édiles communaux.

Le premier avis est une enquête publique (du 1er mars au 14 avril 2004; réunion de concertation le 14 avril) concernant le PASH Dyle-Gette (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique de la Dyle-Gette). Celui-ci a été adopté par le Conseil communal en sa séance du 25 mai 2004.

Le second concernait un recours contre la construction par MBW de la future station d'épuration de Blanmont (consultable à la commune du 8 au 20 avril 2004).

Il est bien sûr trop tard pour encore donner vos avis par rapport à ces enquêtes (qui "fortuitement" tombaient au milieu des vacances de Pâques), mais si vous vous posez des questions par rapport à cet égouttage (est-ce que des travaux d'égouttage auront lieu dans ma rue ? un collecteur va-t-il passer dans mon jardin?), un site internet vous permet de répondre à certaines de ces questions, de comprendre le PASH, ainsi que de consulter des cartes (au 1/10 000) reprenant l'égouttage, les collecteurs et stations d'épuration en projet à Chastre pour les années qui viennent :

http://www.aide.be/pash_dyle.htm

(pour les cartes, attention : certaines "pèsent" plusieurs Mb, mieux vaut disposer d'une connexion rapide).

Thierry Henkart

La remise des Choux



1. Chou vert : à tous ceux qui se sont mobilisés massivement contre le projet de pose d'antennes dans le clocher de l'église de Cortil.
2. Chou vert : au service travaux et à l'échevin Thierry Champagne pour avoir décidé de l'achat d'une désherbeuse mécanique. Cela permettra enfin d'utiliser moins d'herbicides !



Chou rouge : pour le non-respect des règles qui régissent la campagne électorale en ce qui concerne l'affichage. Trop d'affiches fleurissent sur des panneaux destinés à un autre usage (annonces culturelles et festives...). Notons qu'un des rôles des autorités communales est de faire respecter des règles précises pourtant bien mise en évidence à la maison communale.

Éditrice responsable : Sophie Smolders, 33, rue du Village, 1450 Villeroux